

## Sommaire

P1 - Édito

P2 - Nos enfants

P3 - Espace enfants  
- Bibliothèque  
- Le village avance

P4 - Patrimoine  
- Naissance d'une  
artiste  
- Zoom sur l'entreprise

P5 - Actualité  
- Attention danger  
- On se souvient

P6 - Vie pratique  
- CCAS  
- Emploi  
- État-civil

P7 - Conseil municipal  
- Objets trouvés

P8 - Associations

Chères Wavignisiennes, Chers Wavignisiens,

Le lundi 1er septembre, notre école maternelle et primaire a rouvert ses portes pour une nouvelle année scolaire. Quelle joie de voir se retrouver petits et grands, élèves, enseignants et parents, sous un soleil radieux qui semblait nous souhaiter une belle rentrée. Avec 138 élèves inscrits, l'effectif reste stable, et c'est une belle satisfaction pour notre commune.

La rentrée est toujours un moment particulier, remplie d'enthousiasme et d'espérance. Je souhaite à tous les enfants, aux enseignants et au personnel communal qui les accompagnent, une année riche en découvertes et réussites. Je pense aussi à nos collégiens, nos lycéens et nos étudiants, à qui j'adresse mes vœux de réussite dans leurs parcours respectifs.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux enseignants ainsi qu'au personnel communal qui, par leur dévouement et leur bienveillance envers nos enfants, participent activement au maintien des effectifs et permettent ainsi de préserver nos classes de toute fermeture.

Je suis très heureux de pouvoir vous annoncer que très prochainement, la cour de notre école primaire va être entièrement réhabilitée. Le revêtement usé par le temps sera remplacé. Des infrastructures ludiques, sportives, éducatives seront mises en place pour donner à nos enfants et leurs enseignants un environnement sain et convivial.

Comme chaque année, nous mettrons à l'honneur, lors d'une cérémonie à la salle des fêtes, les jeunes de la commune qui ont obtenu leur diplôme en juin dernier. Ce sera l'occasion de partager avec eux un moment convivial et de saluer leurs efforts et leur mérite.

J'invite l'ensemble de nos jeunes diplômés de la promotion 2025 à déposer en mairie une copie de leur diplôme.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche d'un médecin. Nous avons pour cela déjà pris de multiples initiatives qui, hélas, n'ont pas encore abouti. Nous tentons une nouvelle démarche, cette fois ci, directement auprès de notre Préfet à qui

nous envoyons la lettre que vous trouvez en PJ dans ce journal qui rappelle que notre nouveau premier ministre a déclaré le 13 septembre dernier au sujet de la santé :

*« c'est un sujet que je vais prendre vraiment à mon niveau parce que je considère que c'est une grande priorité nationale ».*

Cependant, il est impossible de commencer cette rentrée sans évoquer un problème grave qui affecte notre commune : les actes de vandalisme qui se multiplient depuis plusieurs mois. Ces comportements sont inacceptables, intolérables et profondément destructeurs pour notre tissu social et notre qualité de vie. Je tiens à être très clair : ces actes sont une atteinte directe à notre bien commun. Ce n'est pas simplement une question de dégradation matérielle, mais d'attaque contre notre cohésion, notre sécurité et notre tranquillité. Nous ne laisserons pas cette violence gratuite gangrener notre vie de tous les jours.

Les auteurs de ces exactions doivent le savoir : nous n'aurons aucune clémence. Toutes les plaintes ont été déposées et la gendarmerie suit de près ces affaires. Aucun coupable ne sera laissé dans l'ombre. Nous attendons des sanctions sévères, et mettons tout en œuvre pour que justice soit rendue. Je n'hésite pas à le dire : nous avons l'intention de protéger notre commune coûte que coûte. À ceux qui choisissent de détruire plutôt que de construire, sachez que votre comportement ne sera pas toléré. Nous sommes unis, solidaires et déterminés à défendre notre village.



**Avez-vous goûté les bons fruits  
de nos arbres plantés au parc ?**

## NOS ENFANTS



M. André RENAUX, Maire et Mme Marie-Louise BRAINE, adjointe ainsi que l'équipe enseignante ont accueilli les 134 élèves formant l'effectif de cette nouvelle année scolaire.

La répartition dans les 6 classes est la suivante :

**Mme Isabelle LIZARD** Toute petite section : 2 - Petite section : 18

**Mme Aurélie JANDIN et Mme Elodie CRESSENT** Moyenne section : 14 - Grande section : 9

**M. Didier FRIGOUT** Grande section : 7 - C.P : 13

**Mme Anne DEJARDIN** CE 1 : 13 - CE 2 : 10

**Mme Séverine TALLON** CE 2 : 7 - CM 1 : 17

**M. Sébastien LE FUR** CM 1 : 6 - CM 2 : 18

Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire



Nous allons très prochainement procéder au remplacement du sol souple de notre école primaire qui s'est beaucoup dégradé avec le temps.

Quinze entreprises ont été contactées. Nous avons retenu la mieux disante, la société Altrad/Méfran dont nous connaissons déjà la qualité des travaux puisque c'est elle qui a installé avec grand professionnalisme nos jeux d'enfants au printemps.

Des principes directeurs pour une cour amusante, productive et saine ont été exigés des entreprises :

**Prendre en compte le développement des enfants, la sécurité, l'inclusion et la convivialité.**

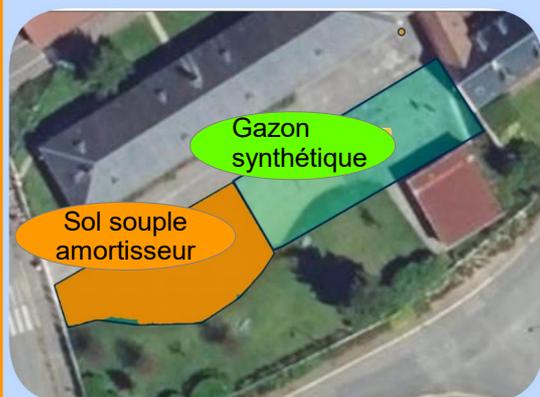
Usages attendus : récréation, sport, apprentissage extérieur, socialisation et jardinage.

Diversité des espaces : 1° Zone active avec jeux et sports, 2° Zone créative, jeux peints au sol. 3° Zone nature calme avec bancs, coin lecture, espace végétal ludique.

Favoriser l'inclusion et la mixité : jeux adaptés aux différents âges et mixtes, parcours de billes, marelle.

Éducation à l'environnement : bac à compost, poubelles de tri sélectif.

Esthétique et convivialité : couleurs joyeuses, mobilier convivial (tables, bancs)



## ESPACE ENFANTS

### Vacances de la Toussaint

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 20 au vendredi 31 octobre.

Rappel des horaires: 08h-09h30 accueil échelonné

09h30-12h00 activités

12h00-13h30: pause méridienne

13h30-17h00: activités

17h00-18h00: départ échelonné

Les renseignements et inscriptions auront lieu du lundi 29 septembre au jeudi 02 octobre à l'Espace Enfant, par mail ([espaceenfant-wavignies@orange.fr](mailto:espaceenfant-wavignies@orange.fr)) ou par téléphone (03.44.50.54.78)

Nous sommes à la recherche de citrouilles pour ces vacances...

Si vous en possédez et voulez nous en faire don, ce sera avec plaisir !

Nous vous remercions - Bonne journée à vous!



LEPEINGLE Hélène  
Responsable service périscolaire  
72 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

## BIBLIOTHÈQUE

### Notre bibliothèque a été joyeusement réaménagée.

Les murs ont été repeints de jolies couleurs et décorés de sujets souriants.

Nous vous rappelons que son accès est gratuit pour les habitants du village. Vous y trouverez beaucoup d'ouvrages qui sauront vous intéresser, notamment sur la vie du village, mais aussi des vidéos de films où de musique. Le sourire de Valérie saura vous guider dans vos choix.



## VOTRE VILLAGE AVANCE

Afin de permettre se promener en sécurité la nuit, votre village vient de s'équiper de 10 éclairages à led partant de l'entrée du stade et allant jusqu'à sa sortie en face du parc.

Dans un souci écologique, Ces éclairages sont alimentés par des panneaux solaires et ne se déclenchent que lors d'un passage.



## ACTUALITÉ

Un incendie s'est déclaré dans un hangar agricole en fin d'après midi le mercredi 30 juillet rue Jean Dupuy. Ce hangar contenait la récolte de 1000 M3 de lin et aurait été causé par des étincelles provenant de la manipulation d'un outil électrique. Les pompiers sont intervenus de longues heures avec cinq lances dont une en hauteur pour maîtriser l'incendie. Nous leur adressons un grand merci pour l'efficacité de leur intervention. La municipalité adresse son plus amical soutien au propriétaire.



## ATTENTION DANGER !!!



Lire un message sur votre portable en conduisant multiplie le risque d'accident par 23 : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes.

### C'est une source de distraction

«Quand vous regardez votre téléphone, qui regarde la route ?» Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les quatre sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur :

la distraction visuelle : le conducteur quitte la route des yeux ce qui augmente le temps de freinage et le maintien du véhicule dans le flux de circulation ;

la distraction cognitive : le conducteur se concentre sur la conversation ou sur ce qu'il lit plutôt que sur la route et la conduite ce qui augmente le temps de réaction, provoque des dépassements de vitesse et du stress ;

la distraction auditive : le conducteur n'est plus attentif aux bruits extérieurs qui peuvent le prévenir d'un éventuel danger ;

la distraction physique : le conducteur ne tient plus son volant à deux mains lorsqu'il compose un numéro, envoie un message ou tient son téléphone en main.

*L'usage du téléphone au volant est désormais considéré comme une infraction grave. Dans certains cas ou dans certains départements, il peut entraîner la suspension immédiate du permis de conduire.*

## ON SE SOUVIENT

Une stèle a été dévoilée près du lieu de crash d'un Halifax tombé dans la nuit du 12/13 juin 1944 (5 morts, 2 rescapés). Les deux rescapés furent recueillis à Wavignies par les familles Bertin, Preuvost et Legras puis transférés à Thieux. Une autre stèle a été inaugurée en mémoire de l'équipage d'un B-17 "Forteresse volante" tombée le 11 février 1944. (6 évadés, 3 prisonniers, 1 mort).

Venus des USA, le fils et les petits-enfants du Sergent Leonard Bergeron (évadé) étaient présents à la cérémonie.

Une stèle a aussi été inaugurée à Campremy pour un Boeing B-17 "Forteresse volante" tombée le 30 décembre 1943 (7 évadés, 3 prisonniers).

D. Lecomte - Président de l'Association des Sauveteurs d'Aviateurs Alliés – Oise



## PATRIMOINE



## NAISSANCE D'UNE ARTISTE

Je suis **Soyeny**, une jeune artiste indépendante wavignisiennne. Passionnée de musique depuis toujours, j'exprime mes émotions et raconte mes histoires à travers mes chansons. Mon premier single, **LEVEL**, est un titre qui parle d'amour, de renaissance et d'affirmation de soi. Avec ce premier projet, je souhaite partager mon univers à la fois intime et puissant.



Liens pour écouter le son sur les plateformes de streaming:  
<https://social.tunecore.com/linkShare?linkid=SRKJdSW4mu38I2Zgk11Ygg>

Mon insta :  
[https://www.instagram.com/soyeny.b?igsh=MXYYyOWpsZmljYWFOYg%3D%3D&utm\\_source=qr](https://www.instagram.com/soyeny.b?igsh=MXYYyOWpsZmljYWFOYg%3D%3D&utm_source=qr)

## ZOOM SUR L'ENTREPRISE

**ROMAIN & SES OUTILS**  
MILLE TALENTS RÉUNIS

La solution pour vos petits travaux !

**MULTISERVICES**  
Bâtiment & mécanique

60130 Wavignies

06.85.64.31.01

romainetsesoutils@outlook.fr

## Faites vivre nos commerces de proximité !

Par les rencontres et les échanges que vous y faites, ces commerces représentent un véritable lien social. Wavignies est un des rares villages de sa taille à avoir la chance de compter 33 professionnels, commerçants ou artisans à votre disposition sur place. Tous figurent sur le site de la commune « [wavignies.fr](http://wavignies.fr) » onglet « Entreprises et Commerces ». (si par mégarde, l'un d'entre vous avait été oublié, signalez-vous à la mairie. Ce sera immédiatement corrigé).

Ces professionnels représentent une véritable chance pour notre village et il est important de les soutenir pour plein de bonnes raisons :

- En achetant localement, on contribue à faire vivre son quartier. A l'inverse de la grande distribution, les petits commerçants travaillent chaque jour pour satisfaire et conserver leurs clients.
- En achetant localement, on fait du bien à la planète. Les petits commerces produisent moins d'emballages et génèrent beaucoup moins de transport que la vente en ligne qui est un véritable désastre écologique.
- En achetant localement, on contribue aussi à l'authenticité de notre village. Nos commerçants et artisans incarnent et transmettent des savoir faire de qualité.
- En achetant localement, on favorise les relations humaines. Les petits commerçants sont des passionnés qui travaillent beaucoup et nous conseillent comme personne.

## VIE PRATIQUE



**MAIRIE** – 1 rue de la Hercherie  
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : [wavignies-mairie@orange.fr](mailto:wavignies-mairie@orange.fr)

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Judi de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



### Analyse de l'eau effectuée le 08 juillet 2025

La teneur en nitrates (67,9mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes**

**ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition** à



**Wavignies Services.**

Venir les chercher

les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

## Diplômes



Comme chaque année, la commune souhaite féliciter toutes les personnes ayant eu un diplôme sur l'année 2025. Une récompense sera offerte à tous les lauréats. Afin de pouvoir bénéficier de cette récompense, un dossier devra être déposé à la Mairie (**un justificatif de domicile** (avec attestation d'hébergement le cas échéant), **un RIB** (au nom de diplômé, si pas de compte, il faudra une autorisation signée pour pouvoir déposer la récompense sur un autre compte) et l'**original du diplôme**



Micro-coupures électriques : Depuis quelques semaines, nous sommes de nouveau été touchés par des micro-coupures électriques. Elles servent à protéger le réseau de dommages pouvant être plus important mais elles sont tout de même néfastes pour le matériel électrique. Nous avons donc demandé à Enedis, gérant le réseau électrique, de mettre notre ligne sous surveillance. Un enregistreur a été posé pour en identifier les causes.



### Campagne betteravière – 2025

La campagne betteravière de la sucrerie de chevrières a débutée le 11 septembre.

Les dates d'enlèvement prévues sur aux alentours de la commune sont les semaines 40 (29 septembre au 05 octobre) et semaine 45 (10 au 16 novembre)



### AVIS AUX CHASSEURS (ouverture du 21 septembre 2025 au 28 février 2026 inclus).

Les dérogations concernant de nombreuses espèces de gibier sont à consulter sur le site [oise.gouv.fr](http://oise.gouv.fr)

Pour chasser sur les terres communales, **les chasseurs sont invités à retirer une carte de droit de chasse à la mairie (muni du permis de chasse, validité du permis et attestation d'assurance).**

## CCAS

- **Aide de fin d'année** aux personnes seules, en couple, avec ou sans enfant, calculée en fonction du quotient familial. Pour constituer le dossier, vous devez fournir comme justificatifs : - Ressources du foyer, Allocations familiales / rentrée scolaire, APL...

- **Aides pour les jeunes** : Pour bénéficier de l'aide pour l'achat de calculatrice (à l'entrée en 2nde), matériel d'apprentissage, licence sportive (une par enfant), fournir : - Copie de la licence / preuve d'achat (calculatrice et apprentissage), certificat de scolarité (calculatrice et apprentissage), justificatif de domicile et RIB.

Les dossiers sont à déposer à la Mairie pour le 10 novembre 2025, dernier délai

- **Loisirs d'été** : 96 adolescents ont bénéficié de places de cinéma offertes par notre commune au cinéma de St Just-en-Chaussée

## EMPLOI



Le service civique est un engagement volontaire indemnisé, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il permet de s'engager pour une mission d'intérêt général dans divers domaines. La durée de l'engagement est fixée entre 6 et 12 mois et aucun diplôme ni expérience n'est requis.

L'école de la commune est actuellement en recherche d'une volontaire âgée de 18 à 25 ans pour effectuer un service civique. Si vous êtes intéressée, vous pouvez nous contacter au 03.44.51.47.67.

## ÉTAT CIVIL



### Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Edith MASSENHOVE née le 29 juillet à Amiens

Manoë LEFÈVRE né le 19 août à Beauvais



### Nous adressons nos vœux de bonheur à :

Armand FAILLARD et Mathilde SÉNÉCHAL, mariés le 30 août

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

Le 16 septembre 2025, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints M. LEPEINGLE, M. MARGINET, Mme GOURDIN, M. PILLON, Mme MALLARD et M. SICARD

Pouvoirs : Mme BARDU à M. MARGINET, Mme DENIS à Mme ERCOLANO, M. PETITPRETRE à M. LACHEAU et Mme ROUCOUX à M. RENAUX

Secrétaire : M. MARGINET

### ORDRE DU JOUR

#### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ AU SE60

Monsieur le Maire rappelle l'enjeu d'un développement du réseau public de distribution organisé dans un souci d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, selon une approche supracommunale et multi-énergies, notamment en matière d'électricité et de gaz. Considérant que les statuts en vigueur du SE 60 permettent à celui-ci d'exercer au profit de ses collectivités membres, la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence Gaz au SE60.

#### AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a comme projet d'aménager la cour d'école, des subventions ont été accordées via la D.E.T.R (40%) et le conseil départemental de l'Oise (37%).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De retenir la proposition de la société Altrad - Mefran collectivités pour un montant TTC de 79 140 €
- Charge Monsieur le Maire d'engager les travaux

#### VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la société Totem est locataire d'une partie de la parcelle cadastrée section H n°903 au niveau du terrain de football.

Monsieur le Maire informe que cette société a proposé de racheter cette partie de parcelle d'une contenance d'environ 50 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition d'achat de cette parcelle d'environ 50 m<sup>2</sup> et fixe le prix de vente à 20000 €
- Indique que les frais liés à cette vente (géomètre, division et notaire) seront à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette vente.

#### RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SE60 2024

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Énergie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat et prend acte du rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Énergie de l'Oise

Vote à l'unanimité

#### ACTE ADMINISTRATIF – IMPASSE ÉMILIE TALLON

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'achat de la parcelle correspondant à l'Impasse Émilien TALLON, d'une contenance de 293 m<sup>2</sup>, qui sera acquise à l'euro symbolique. Les parties signeront un acte administratif de vente et les frais de publication aux Hypothèques seront à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré

Décide à l'unanimité d'approuver l'acquisition du terrain susnommé et donne délégation à Madame Marie-Louise BRAINE, adjointe, pour signer l'acte administratif de vente.

### OBJETS TROUVÉS

- 1 trousseau de clés et 1 clé de voiture
- 2 paires de lunettes
- 1 bracelet



## ASSOCIATIONS

### LES VADROUILLEURS DE WAVIGNIES



### REPRISE DES RANDONNEES

#### INSCRIPTION :

Cotisation adhérent seul : 20 €  
Cotisation couple : 30 €  
Certificat médical obligatoire (Valable 3ans)  
1ère marche gratuite pour les nouveaux adhérents

#### RENSEIGNEMENTS :

GRIGON Maurice: 06 27 94 32 09  
FRANCHETTE Martine: 06 30 38 08 88  
ROUCOUX Hélène : 06 43 85 37 93



Samedi  
13 septembre

44 équipes ont participé à notre concours de belote !!!  
Très belle journée à refaire pour notre Club du Bon Accueil

### CREATION D'UNE ASSOCIATION

Monsieur Jean Claude Leroy vient de créer une association dont le but est d'agréger des personnes (signaleurs) et des matériels afin de sécuriser des événements sportifs ou festifs sur la voie publique.

Il sera ravi de collaborer avec les organisateurs d'événements sur les territoires de l'Oise et de la Somme.



VOITURE ESCORTE-SIGNALEURS dépts 60/80

Association 1901 à but non lucratif

Sécurisez vos parcours !



Signaleurs bénévoles  
rejoignez-nous !



Adhésions  
10€

ORGANISATEURS  
ASSOCIATIONS  
MUNICIPALITES  
GROUPES



Mail: [assovoituresignaleur60-80@orange.fr](mailto:assovoituresignaleur60-80@orange.fr)

Contactez-nous !

Tel: 03 44 51 45 57

RNA W602006147 JO 5/8/25

**Bénévolat,**  
s'engager au service  
des autres



Le but d'une association est de permettre aux personnes qui le souhaitent de se réunir et de partager un intérêt commun (ex. : sport, culture ou solidarité...).

S'investir dans une association caritative est une démarche enrichissante. Elle permet d'agir pour une cause tout en développant de nouvelles compétences. Que ce soit pour aider les plus démunis, protéger l'environnement ou promouvoir la culture, chacun peut trouver une mission qui correspond à ses valeurs et à ses aspirations. Au-delà de l'impact social, l'engagement associatif offre une expérience humaine forte et favorise les rencontres. Il permet de tisser des liens avec des personnes partageant les mêmes conviction. S'engager dans une association, c'est aussi une opportunité d'apprentissage et de développement personnel. De nombreuses compétences y sont acquises, comme la gestion de projet, le travail en équipe ou la prise de responsabilités.

**S'engager dans une association procure de nombreux avantages sur le plan personnel.**

Au-delà de l'impact positif sur la société, cette expérience apporte des compétences précieuses et renforce le lien social.

**Développement de nouvelles compétences** : gestion de projet, travail en équipe ou communication ; **Développement du réseau** : il favorise également les rencontres avec des personnes partageant les mêmes valeurs et peut ouvrir des opportunités professionnelles ; **Amélioration de la confiance en soi** : prendre des responsabilités et mener des actions concrètes renforce aussi l'estime de soi et l'aisance dans diverses situations ; **Satisfaction personnelle et sens donné à ses actions** : contribuer à une cause importante et à l'intérêt général procure un sentiment d'utilité et de fierté ; **Découverte de nouveaux horizons** : la vie associative permet d'explorer des domaines inconnus et d'élargir ses perspectives ; **La principale motivation** des personnes qui rejoignent une association est **l'envie d'être utile et d'agir pour les autres**. Effectivement, en devenant bénévole, on donne du sens à sa vie, car on s'engage pour une cause qui nous tient à cœur.

Et, plus que tout ... on est plus heureux.

**Faites vivre notre village : créez votre association !**